

BORÉALISATION

Boréalisation accueille positivement l'annonce d'une grande aire protégée dans le secteur des Montagnes Blanches

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Saguenay, 27 novembre 2017 - La ministre de l'Environnement, du Développement durable, et de la Lutte contre les changements climatiques, Mme Isabelle Melançon, a fait une importante annonce d'intention pour la création de la grande aire protégée interrégionale des Caribous-Forestiers-de-Manouane-Manicouagan. Boréalisation accueille avec enthousiasme l'ajout de 7 814 km² de territoire protégé dans les secteurs des Montagnes Blanches au nord du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du lac Manicouagan sur la Côte-Nord. Ces nouvelles superficies s'additionnent aux aires protégées déjà existantes pour former une grande aire protégée de 10 200 km² dans l'habitat du caribou forestier, une mesure prescrite par le Plan de Rétablissement du Caribou Forestier 2013-2023.

Depuis plus de 10 ans, la protection du secteur des Montagnes Blanches a fait l'objet de mobilisations et de demandes soutenues des groupes environnementaux. Boréalisation a été activement impliqué envers ce territoire durant les dernières années. Nous avons fait valoir sa haute valeur écologique pour le maintien de la biodiversité boréale dans le cadre de nos activités de sensibilisation et d'éducation.

Place à l'amélioration

Le secteur des Montagnes Blanches a été reconnu comme secteur prioritaire pour la conservation par le Groupe de mise en oeuvre sur les aires protégées pour le caribou forestier. Nous constatons

avec regret que certains territoires d'intérêt dans le secteur du lac Manouane n'ont pas été retenus par le gouvernement. Nous demandons que soit suspendu toute exploitation forestière dans le secteur nord du lac Manouane, réputé pour sa densité de population de caribous forestiers, jusqu'à ce qu'on ait étudié les bonifications souhaitables au projet d'aire protégée.

Le gouvernement a octroyé un statut de « réserve de territoire pour fins d'aire protégée » sur un segment de 2 380 km², lequel sera temporairement laissé ouvert à l'exploration minière. Il nous paraît inconvenant d'autoriser un tel passe-droit à des activités industrielles sur des territoires en vue d'une protection pour le caribou forestier. Une aire protégée doit être conçue là où elle est la plus utile à sa fonction première, maintenir la biodiversité, et non pas là où elle serait la moins dérangeante pour l'industrie minière. « Il y a de quoi sourciller. Le gouvernement permet l'exploration minière dans l'habitat du caribou forestier alors même qu'il annonce son intention de le protéger. Est-ce qu'on va laisser les intérêts de l'industrie minière prendre le dessus sur la science du caribou et décider des territoires qu'on peut protéger ou pas? » déclare Philippe Dumont, président de Boréalisation.

Il s'agit d'un point de départ. Pas d'un point d'arrivée.

Rappelons que le gouvernement du Québec s'est engagé à protéger 17% du territoire québécois d'ici 2020, cible établie dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique. Au nord du 49e parallèle, territoire affecté au Plan Nord, le Gouvernement du Québec vise dans ce cas 20% d'aires protégées d'ici 2020. L'annonce d'aujourd'hui constitue un apport substantiel au registre des aires protégées ce qui élève le taux de protection au Québec à 11,1% et sur le territoire du Plan Nord à 12,4%. Il faudra néanmoins d'autres gestes concrets comme celui-ci pour remplir nos devoirs et nos engagements à l'endroit du maintien de la biodiversité et des milieux naturels.

« L'annonce tant attendue d'une grande aire protégée dans le secteur des Montagnes Blanches est un point de départ, non un point d'arrivée. Nous avons maintenant un projet d'aire protégée concret sur la table. Il y a encore du travail devant nous pour assurer le rétablissement du caribou forestier et la protection de la biodiversité. En ce qui nous concerne, nous serons présents pour veiller à la poursuite des objectifs de conservation en territoire boréal. » soutient Philippe Dumont.

L'implication des Premières Nations est indispensable aux démarches de protection sur le territoire. La grande aire protégée des Caribous-Forestiers-de-Manouane-Manicouagan est située sur le Nitassinan, en territoire ancestral innu. Le caribou forestier est un animal central de la culture innue. Nous comptons sur le gouvernement pour travailler de nation à nation avec les communautés innues concernées dans ce dossier.

Fondée en 2014, Boréalisation est une organisation écologiste basée à Saguenay qui se consacre à la protection du territoire boréal dans toute sa diversité biologique et culturelle. www.borealisation.org

-30-

Pour informations

Philippe Dumont, président de Boréalisation
418-973-5648
philippe.dumont@borealisation.org